

Inauguration de l'hospice du Rioumajou

Mesdames, Messieurs les élus,

Mesdames, Messieurs les représentants de l'Etat,

En tant qu'éleveurs, gestionnaire d'estive de ce territoire du Rioumajou qui vous accueille aujourd'hui, nous tenions à témoigner des problématiques rencontrées par notre pastoralisme collectif.

Permettez-moi tout d'abord de vous dire que nous nous félicitons que nos communes investissent dans ces territoires d'altitude, facilitent l'accès à la haute-montagne et y développent le multi-usage.

Néanmoins, nous ne saurions passer sous silence les menaces qui pèsent sur les activités agricoles et pastorales.

Vous savez peut-être que ce secteur de la haute vallée d'Aure héberge depuis l'automne dernier un ours qui nous cause bien des soucis.

Après avoir constaté en fin de saison dernière un nombre de brebis manquantes important, nous avons en un mois de présence de nos animaux sur cette campagne près d'une dizaine de mortalités imputées à l'ours, une vingtaine de bêtes blessées (à la tête, aux gigots) et plus de disparues encore.

A la perte économique sèche, il convient de rajouter les déboires liés aux avortements, stress des animaux qui ne s'alimentent plus. Le travail des éleveurs est démultiplié, montées de nuit pour regrouper les troupeaux, assurer la fenaison sur les exploitations et ce sentiment d'insécurité permanent de nos troupeaux qui pèse sur le moral de chacun d'entre nous.

Ici, transhumer signifie que pour commencer à observer nos animaux, certains effectuent de 1 à 4 heures de marche compte tenu de l'étendue du Rioumajou, de la distance qui sépare Frédancon ou l'Hospice des crêtes ou dorment nos animaux.

Nous avons tenté de relancer la fréquentation de ce territoire il y a désormais quatre ans en accueillant de nouveaux troupeaux. La commune de Saint-Lary a construit quatre cabanes, le groupement pastoral a souscrit des mesures agri-environnementales dans le cadre de Natura 2000, embauché un berger permanent.

Ce travail de relance du pastoralisme est mis à mal par la simple présence d'un ours. Déjà, certains éleveurs parlent de redescendre leurs animaux.

Si ce choix est compliqué pour des éleveurs en situation économique tendue, il l'est tout autant pour le gestionnaire que je suis, soucieux de maintenir cet espace pastoral de qualité.

Imaginez les conséquences à moyen terme d'un abandon du pastoralisme en raison d'un simple ours :

- Fermeture des milieux qui n'en ont vraiment pas besoin,
- Perte de valeur pastorale quasi irrémédiable,
- Perte de valeur en matière de biodiversité sur un site Natura 2000 remarquable, (entomofaune, grand tétras, flore.....etc)
- Risque d'incendie accru,
- Modification des paysages par les semi-ligneux ou ligneux et impact touristique.
- Incidences sur la chasse ou la randonnée.

En contrepartie, quelle est la réelle plus-value de la présence d'un seul ours dans un milieu pyrénéen anthropisé ?

A vous, décideurs politiques, représentants de l'état, de savoir si vous renoncez aux pratiques traditionnelles dont les vertus vous sont connues pour une image marketing chimérique !!

A cela, permettez-moi de rajouter quelques éléments qui ne laisseront pas ceux d'entre vous qui montent des projets insensibles.

Je vous ai dit que la commune de Saint-Lary avait réalisé quatre cabanes sur la précédente programmation. Deux ans après, cela ne serait pas envisageable.

Le FEDER est en effet désormais exclu du soutien aux cabanes.

L'enveloppe FEADER est en baisse et qui plus est impactée par l'absence de FEDER.

Du coup, le gardiennage, les améliorations pastorales subissent une réduction des taux d'intervention de plus de 20% et la liste d'attente décourage les porteurs de projets.

L'héliportage, réduit de 50 % n'a dû son salut qu'au FNADT du commissariat à l'aménagement des Pyrénées.

La région Occitanie, devenue autorité de gestion, refuse de signer un Plan de Soutien à l'Economie de Montagne nouvelle génération contrairement à nos voisins de Nouvelle Aquitaine. La programmation en cours s'étend de 2015 à 2020. A l'aube de 2018, toujours pas de nouvelle !!! Certes, il a fallu regrouper nos régions, régler des problèmes d'organigramme et satisfaire aux desideratas de tous, maintenant faire converger les PDR des deux ex-régions.

Je constate simplement que là où la région nouvelle Aquitaine pousse derrière ses territoires de montagne, la région Occitanie s'évertue à ne faire que le strict minimum. Derrière un plan pyrénéen mené par l'état qui était pris en modèle dans tous les autres massifs, vous conviendrez que cela fait désordre.

Merci à vous tous, représentants, élus, de peser de tous votre poids pour infléchir ces tendances. Merci à vous tous de dénoncer cette écologie de salon qui passerait pour une vertu au détriment d'un pastoralisme collectif qui coûte bien peu à la société et qui assure des fonctions vitales pour notre territoire :

- Fonction économique pour plus de 1 200 éleveurs dans ce département,
- Fonction sociale 365 jours /an,
- Fonction environnementale pour un parc national et 19 des 22 sites Natura des Hautes-Pyrénées qui se trouvent en montagne.
- Enfin une fonction culturelle et patrimoniale qui ne saurait se limiter aux 2 000 agriculteurs de montagne des Hautes-Pyrénées ou aux 13 000 du massif pyrénéen mais bien s'étendre à tous nos territoires ruraux.

Certain de votre écoute, de votre compréhension, les éleveurs et gestionnaires d'estive vous démontre par cette prise de parole qu'ils veulent continuer d'exercer leur profession de façon constructive. Merci de nous y aider, de nous appuyer par vos décisions et prises de position.

Je vous remercie de votre écoute et vous réitère nos félicitations pour cette réalisation.